

1)

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2018**

Étaient présents: MR SCHOETTL MAIRE, MRS TALFUMIERE, LECLERCQ, ADJOINTS, MESSIEURS PANIGADA, MATEESCU, LABURTHE

MESDAMES, ALAZARD, BOUCHER, REVERET, WEIGNEZ, FICAT, POUPART, FARDEAU, GAUTHIER

Absent : Mr GOUALIN

La séance est ouverte à 20 h 45 heures

Secrétaire de séance : Mme FICAT

Lecture du compte-rendu du conseil du 13 février 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : Mr TALFUMIERE, adjoint aux finances présente le compte administratif proposé par Mr le maire :

FONCTIONNEMENT : Dépenses : **588 623,21 €** Recettes : **630 664,21 €**

Excédent : **42 041 €**

INVESTISSEMENT : Dépenses : **258 561,17 €** Recettes : **97 643,80 €**

Déficit : **161 676,51 €**

Les membres du Conseil municipal, hors de la présence de Mr le maire, approuvent le **COMPTE ADMINISTRATIF** à l'unanimité tel que présenté.

Mr TALFUMIERE présente le **COMPTE DE GESTION** établi par Madame la trésorière de Dourdan dont les chiffres correspondent au compte administratif de la commune. Les membres du Conseil municipal donnent acte de la présentation du compte de gestion.

BUDGET PRIMITIF 2018, Mr TALFUMIERE présente le budget primitif de l'année 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Fonctionnement : **740 304,05 €**

Investissement : **359 444,71 €**

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuvent le budget primitif 2018 tel que présenté.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION : le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition sans augmentation.

2)

Vente de terrains

→ Mr DESSENDIER/ Mme KAHN signature prévue chez le notaire le 24 avril.

→ Mr BERNIER/Mr EMERY date de signature en attente pour fin avril/début mai.

DELIBERATIONS

- 1) Mr LECLERCQ 1^{er} adjoint propose au Conseil de prendre une délibération afin d'entamer une procédure contre Monsieur et Madame Leroy qui ne respecte pas les procédures d'urbanisme obligatoires et ne se conforme pas aux règles. Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil.
- 2) Mr LECLERCQ demande l'avis du Conseil pour qu'une délibération soit prise permettant d'augmenter le montant de l'amende contre les déchets sauvages.
Le conseil décide de fixer le tarif à 1500 € et prévoit par ailleurs la mise en place de panneaux aux entrées du village informant de cette décision.
- 3) Mise en place du RISEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), qui est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et des indemnités existantes dans la fonction publique. Délibération adoptée à l'unanimité.
- 4) Constitution d'un groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures pour la période 2019-2022.

URBANISME :

Une DP (déclaration préalable de travaux) a été accordée à Mr JARDIN pour un changement de portail, (2 rue du bois de Montmarre).

→ **Une DP** a été accordée à Mr LARUE pour la réfection de toiture à l'identique, (6 place de l'église).

→ **Une DP de Mme HAAS** est en cours pour un ravalement et pose de volets, (20 rue du bois de Montmarre).

→ **Une DP** a été refusée à Mme PAULHIAC pour un changement de clôture (1 rue du clos des vignes).

- Devant le problème récurrent des routes endommagées par les sous traitants de GRDF, ENEDIS, ORANGE et la LYONNAISE DES EAUX suite à leur intervention, Mr LECLERCQ demande que ces différentes sociétés soient convoquées en mairie afin de régler ce problème.

3)

CAISSE DES ECOLES :

→ Mme REVERET Conseillère municipale informe que l'équipe enseignante sera la même à la rentrée scolaire 2018. 64 enfants sont à ce jour inscrits.

→ Mme REVERET informe également que la **CCPL (Communauté de communes du pays de Limours)** a refusé le prêt du car (utilisé pour le transport piscine) qui permettait aux enfants de se rendre à Gometz-la -ville pour faire du sport.

→ Les enfants ont récemment participé à de nombreuses activités, ils ont visité l'exposition des J.E.M.A (Journées Européennes des Métiers d'Arts) qui s'est déroulée les 7 et 8 avril, ils ont participé à une chorale avec les enfants de Gif-sur-Yvette qui s'est tenue dans la salle communale du foyer des bois, ils ont également participé à la restauration des panneaux du parc animalier...

Il est décidé que l'alarme de l'école ne soit plus active. Mr le maire rappelant qu'il y a 4 caméras autour de l'école.

Par ailleurs, les serrures vont être changées.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

→ Le salon « Vins et fromages » s'est très bien passé et le bilan est satisfaisant.

A ce propos, le C.C.A.S est en recherche pour l'année prochaine de petits producteurs.

→ Le vote du budget primitif 2018 a eu lieu le 3 avril dernier.

TRAVAUX

→ Conformément à ce qui a été dit lors du dernier Conseil municipal, les travaux ont commencé dans la salle communale « foyer des bois » et notamment dans la cuisine, plus quelques petits travaux divers. Par ailleurs, toujours pour le foyer des bois, des tables neuves ont été achetées remplaçant ainsi la totalité des anciennes.

→ Lors des prochaines vacances scolaires, quelques travaux seront réalisés à l'école maternelle entre autres la pose de LED et le changement des stores.

DIVERS

→ Madame la préfète de l'Essonne venue passer une journée à Janvry, a visité le village. Elle s'est entre autre rendue à l'école. Les enfants avaient en amont travaillé avec leur enseignante le thème de la république. A l'issue de cette visite, Madame la Préfète a invité tous les enfants à venir visiter prochainement la préfecture.

→ La ligue contre le cancer fête ses 50 ans à Janvry mercredi 11 avril, une conférence aura lieu. Un programme a été distribué par la ligue.

[Mr le maire rappelle que la ligue a invité dernièrement nos écoliers à la cité des sciences en mettant un car à leur disposition plus un déjeuner sur place, un concert, des activités... les enfants avaient passé une excellente journée.]

→ **Les JEMA (journées européennes des métiers d'arts)** ont eu lieu les 7 et 8 avril Cela s'est très bien passé.

4)

→ Mr le maire informe que la fibre devrait arriver plus tôt que prévu, a priori pour 2019 et pour les immeubles collectifs.

→ Mme poupart a été interpellée par des habitants demandant d'être informé du passage de la société qui entretient les routes dans le but de libérer l'espace devant leur habitation. Mr le maire enverra un mail pour que cette information circule. Elle informe également que des habitants se plaignent que des poubelles restent plusieurs jours sur les trottoirs après le passage des éboueurs.

→ Mme POUPART qui est à l'initiative des « **lundis après-midi copines** » ayant lieu à l'auberge, constate qu'ils rencontrent un grand succès, avec de plus en plus de participantes et de participants de tous âges . Diverses activités y sont organisées, des ateliers tricotage, (*la ligue contre le cancer a d'ailleurs récemment conseillé à des patientes de venir y participer*). Des joueurs de belote s'y retrouvent avec plaisir chaque semaine, des ateliers couture sont actuellement mis en place pour confectionner des pièces de déguisements en vue de la prochaine fête médiévale du mois de juin.

→ La validation par le Conseil des nouveaux contrats et règlements concernant la location des salles communales a été reportée, il y a des ajustements à apporter.

→ Un grand merci au peu de personnes qui entretiennent le terrain de tennis. Si des bonnes volontés ont la possibilité de se joindre à eux ils sont les bienvenus !

La séance est levée à 23h45

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 15 MAI A 20h45